

ACTUARIAT, ASSURANCE & GESTION DES RISQUES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

VITIS LIFE : UN SPÉCIALISTE DE LA GESTION PATRIMONIALE AU CŒUR DU GROUPE MONCEAU ASSURANCES

Entretien avec Gilles Dupin (75) et Nicolas Limbourg, respectivement Président et Directeur Général de Vitis Life. Ils reviennent sur l'acquisition de **Vitis Life** par le groupe mutualiste français Monceau Assurances. Ils nous en disent plus sur les perspectives qui en découlent.



Gilles Dupin (75) et Nicolas Limbourg

Monceau Assurances a acquis la société d'assurance vie luxembourgeoise Vitis Life en 2015. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Fondé en 1907, le groupe Monceau Assurances fédère des mutuelles et entreprises d'assurances qui pratiquent en France l'ensemble des métiers de l'assurance, qu'il s'agisse de couvrir les biens ou les personnes. Spécialiste de la gestion de régimes de retraite en points par capitalisation, domaine dans lequel il fut un précurseur dès 1955, il propose également des produits d'épargne aux performances durables, régulièrement saluées et récompensées par la presse spécialisée.

La société Vitis Life, créée en 1995, a grandi au sein du groupe bancaire belge KBC et de sa filiale la banque privée luxembourgeoise KBL. Présente au Luxembourg, elle distribue également ses produits et services, principalement sur les marchés français, belge et italien, dans le cadre du régime de libre prestation de services. En vingt ans, elle a acquis une expertise incontestée dans le domaine de la gestion patrimoniale haut de gamme.

C'est pour permettre à ses sociétaires et clients d'accéder à de tels services, dans un cadre juridique et réglementaire très protecteur, complétant ainsi la gamme des produits qu'il diffuse actuellement, que Monceau Assurances a signé avec KBL un

accord de partenariat en octobre 2015, en vertu duquel Monceau Assurances a acquis Vitis Life.

Qu'apporte le cadre juridique et réglementaire du Luxembourg ?

À la fois une réelle flexibilité dans le choix des actifs dans lesquels les contrats sont susceptibles d'être investis, et une protection inégalée des avoirs des assurés, apportée par le mécanisme que les spécialistes qualifient de « triangle de sécurité ». L'assuré qui souscrit un contrat d'assurance-vie luxembourgeois bénéficie d'un privilège en cas de défaut de son assureur, et dès lors ne peut craindre les conséquences de difficultés rencontrées par lui. Les actifs de son contrat sont cantonnés au sein d'un patrimoine distinct, protégé par le Commissariat aux Assurances, dirigé par notre camarade Claude Wirion (75). Les créanciers de l'assureur, ni même l'état luxembourgeois, n'ont priorité sur ce privilège. Une telle protection n'a pas d'équivalent en Europe, et doit s'apprécier dans un environnement où les risques de défaut sont omniprésents.

Quant à la souplesse en matière de gestion financière, elle se mesure dans la variété des fonds d'investissements accessibles au travers des contrats, qu'il s'agisse de Fonds collectifs, de Fonds d'assurance spécialisés, le nec plus ultra demeurant les Fonds dédiés, qui représentent plus de 90 % des fonds collectés par Vitis Life. Les souscripteurs bénéficient d'une grande liberté pour composer leur fonds, y compris avec des placements peu liquides, dans les limites acceptées par l'assureur.

Quels sont vos projets à court et moyen terme ?

Nos efforts portent sur le développement de nos opérations sur les marchés belge et français. En France, deux nouveaux collaborateurs ont été recrutés pour faire progresser la collecte via nos

apporteurs traditionnels sur ce marché, les « Family office », les sociétés de gestion, les banquiers privés, les conseillers en gestion de patrimoine... En outre, une gamme adaptée a été conçue pour les réseaux actuels de Monceau Assurances, permettant de multiplier les voies d'accès pour les clients attirés par les qualités des contrats d'assurance-vie luxembourgeois.

Pour conclure ?

Après deux décennies qui ont permis à Monceau Assurances de se renforcer sur son marché national, le groupe doit à présent relever ce défi de conjuguer les savoir-faire et expertise de ses différentes composantes, en s'appuyant sur la rigueur de sa gestion, sa solidité financière, et la réactivité que lui procurent sa taille et son indépendance, pour franchir une nouvelle étape de son développement à l'échelle européenne. ■

BIO EXPRESS – GILLES DUPIN

« À sa sortie de l'École, Gilles Dupin (75) intègre le Corps de Contrôle des Assurances, avant de rejoindre le Gan en 1985, puis le Groupe Victoire en 1986. En 1995, il prend la direction générale de Monceau Assurances, fonction qu'il cumule aujourd'hui avec la Présidence. »

NOUS JOINDRE

Nicolas Pigneaux, Country Manager France

+352 621 709 174

Nous retrouver :

www.monceauassurances.com

www.vitalife.com

**Que vous ayez un yacht
ou que vous en rêviez,**
votre patrimoine mérite
notre expertise en assurance.



ASSURANCE-VIE MULTISUPPORTS - PATRIMOINE

Nos partenaires vous accompagnent et vous aident à organiser sereinement votre patrimoine. Choisissez parmi nos solutions d'assurance-vie à la carte celle qui correspond à vos besoins.

www.vitalife.com

VITALIFE
inspired wealth insurance